

21/09/2024

Nouveau ministre des Transports, le GART confiant mais vigilant et exigeant

Le GART a pris connaissance avec intérêt et gravité de la composition du nouveau gouvernement et se félicite de la nomination de François Durovray, comme ministre délégué aux Transports. Il succède à Patrice Vergriete avec lequel le GART a entretenu des relations faites d'écoute et de respect mutuel, nous permettant d'apprécier sa vision de l'aménagement du territoire et de lui reconnaître une véritable détermination à faire avancer des sujets majeurs comme les services express régionaux métropolitains (SERM) ou le titre unique.

Le GART connaît bien les qualités de François Durovray, président du département de l'Essonne, qui siège, à ce titre, au sein de notre Conseil d'administration où il exerce les fonctions sensibles de vice-président délégué à la coopération internationale.

Ses compétences et sa connaissance du transport public, et plus largement de la mobilité, constituent indéniablement un atout pour notre secteur. Mais, nous l'avons constaté avec ses prédécesseurs, volonté et vision ne suffisent pas toujours à un ministre pour faire prévaloir ses choix. De plus, encore faut-il qu'il puisse disposer des moyens de sa politique...

Et de moyens, il va en être vite question dans les jours qui viennent, tant le ministre aura fort à faire pour obtenir, dans le cadre de la préparation du budget 2025, les financements à la hauteur des enjeux. Choc d'offres, transition écologique et énergétique, défense de la filière industrielle française et européenne, les défis sont nombreux et les investissements nécessaires sont vertigineux au regard des comptes publics de l'Etat et des moyens dont disposent à ce jour les Autorités organisatrices de la mobilité.

François Durovray a participé en tant qu'administrateur du GART, à l'élaboration de nos propositions pour renforcer le modèle économique des AOM. Notre association compte donc sur le nouveau ministre pour relayer auprès du Premier ministre et du ministre de l'Economie nos principales revendications visant à donner plus de souplesse financière aux AOM en déplaçant le versement mobilité, en créant une ressource affectée pour les régions leur permettant d'assumer les compétences que leur a confiées la LOM ou encore en réduisant la TVA à 5,5 % dans les transports en commun du quotidien.

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

Confiants dans la capacité du nouveau ministre à ouvrir le dialogue avec les AOM, le GART sera donc un partenaire à la fois constructif, exigeant et vigilant. Cette coconstruction doit se manifester par l'organisation dans les plus brefs délais de la Conférence nationale du financement prévue par la loi du 27 décembre 2023 sur les services express régionaux métropolitains et qui aurait dû se tenir avant le 30 juin de cette année.

Enfin, convaincu que la mobilité doit s'inscrire comme véritable levier d'aménagement du territoire afin de réduire la fracture territoriale, le GART souhaite élargir le dialogue et sollicite non seulement une rencontre le plus rapidement possible avec le nouveau ministre des Transports mais également un entretien avec Antoine Armand, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Agnès Pannier-Runacher, ministre en charge de la Transition écologique, du Climat et de la Prévention des risques afin d'engager, sans plus tarder, des actions concrètes et coordonnées en faveur des déplacements de nos concitoyens.

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org